

Compte rendu du Conseil Municipal

Date de la réunion : jeudi 30 octobre 2025

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal a approuvé le Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'année 2024 présenté par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Lié.

ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE SANTÉ SOUSCRITE PAR LE CDG 22

Le conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation conclue entre le CDG 22 et la Mutuelle Nationale Territoriale pour le risque santé. Les agents adhérents à la complémentaire santé dans le cadre de cette convention percevront une aide de la commune d'un montant de 20€ mensuel.

LANCEMENT DU PROGRAMME NOVASANTÉ - EXTENSION DE LA ZONE AUTOUR DU CABINET DENTAIRE

Le maire explique que la commune a été sollicitée par un praticien de santé (ostéopathe) pour ouvrir un cabinet sur la commune. Il précise également qu'actuellement la commune n'a pas de locaux disponibles ou en bon état pour accueillir rapidement des praticiens (médecin, kinésithérapeute...) sur son territoire. Il voudrait lancer un programme intitulé NovaSanté afin d'aménager sur la commune des locaux destinés aux professionnels de santé. L'emplacement envisagé serait situé à proximité de la dentiste sur une parcelle communale de 1 382 m² accessible en voiture ou en déplacement doux.

L'ensemble des conseils municipaux s'est exprimé après un tour de table sur ce projet et les solutions envisagées.

Le Conseil Municipal donne l'avis suivant sur ce projet :

- Réaliser rapidement un « 1er bloc cabinet de santé » sur l'emplacement ciblé.
- Trouver un local d'attente avant de réaliser un « 2ème bloc cabinet de santé »
- Demander à la paroisse s'il est possible de les reloger afin de réaliser des travaux de rafraîchissement de leur local actuel et le proposer à un praticien de santé.
- Proposer d'autres locaux de relogement à la paroisse.

Voici à quoi pourrait ressembler le futur cabinet :



Mairie et agence postale

9 rue du Porhoët
Du lundi au Vendredi
8h45 à 12h15

Uniquement pour la mairie,
sur rendez-vous l'après-midi
et ouverture le vendredi de
13h30 à 16h30.

Mairies déléguées :

Le Cambout

Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h00
02.96.25.50.54

Coëtlogon :

Mardi de 8h45 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 17h00
02.96.25.64.42

✉ mairie@plumieux.fr

f [plumieux.commune](https://www.plumieux.commune.fr)

Visible sur illiwap



Bibliothèque

Mercredi 16h30-18h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h15-12h15

Cabinet infirmier

02.96.25.57.84
En cas d'urgence, merci de
composer le 15.

Vous pouvez retrouver la Plum' de l'info dans les commerces et services :

la boulangerie Papin, la Boutique, le bar/tabac, Hair coiffure, le Killian's bar, le garage Urvoy, chez Pizza 'O' loup, Daniel Etienne, les mairies, la bibliothèque et la boîte à livres à Coëtlogon. Il est également possible de vous la transmettre par mail, sur demande à mairie@plumieux.fr.

AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT DES FLORIES – ACHAT D'UNE PARCELLE CONCOMITANTE

Prochainement requalifié (division des lots).

Afin d'avoir une continuité de terrains disponibles à la vente, le maire propose d'aménager un lotissement communal, dans le bourg de Plumieux, entre la rue du Porhoët et la rue des Flories sur un foncier communal (AC 122 et 120).

La commune a sollicité l'ADAC22 afin de réaliser une étude de faisabilité technique, réglementaire et financière tout en ayant une approche globale sur la totalité de la parcelle comprise dans une Opération d'Aménagement et de Programmation inscrite au PLU.

Cette 1ère étude met en lumière quelques difficultés d'aménagement de la parcelle :

- parcelle étroite en partie basse
- Création d'une rampe d'accès pour franchir le dénivelé depuis la rue des Flories
- Création d'un maximum de 5 lots augmentant les coûts de viabilisation.

Le Maire indique au conseil municipal qu'une opportunité d'acquisition de la parcelle mitoyenne AC 94 est possible par voie amiable ou par voie de la préemption ; car celle-ci est mise en vente par ses propriétaires.

La mise à jour de l'étude met en lumière les avantages de son acquisition et quelques difficultés d'aménagement de la parcelle :

- une composition du lotissement plus aisée en élargissant la parcelle urbanisée
- Accessibilité au lotissement plus aisée
- Un talus arboré à préserver
- Création d'un minimum de 9 lots abaissant les coûts de viabilisation

Le Conseil Municipal donne l'avis suivant sur ce projet :

- L'attrait de la parcelle AC 94 pour l'aménagement du lotissement des flories est confirmé.
- La commune se positionne pour acquérir cette parcelle soit par la voie amiable soit par la voie de la préemption.
- Une proposition d'achat sera faite au vendeur pour un montant de 100 000 € TTC (commission comprise).

ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE DU BUDGET COMMUNAL

Une commission des finances a eu lieu le mercredi 1er octobre 2025 à 18h00 en Mairie de Plumieux.

L'analyse réalisée montre la faisabilité de l'ensemble de notre programme d'investissement sur les 3 communes déléguées. Le recours à un emprunt maîtrisé sera toutefois nécessaire et ceci malgré un subventionnement acceptable de nos projets.

Compte tenu de l'ambition communale d'accueillir des praticiens de santé sur notre territoire, le programme d'investissement de la commune va évoluer. Le cabinet financier EFG sera sollicité afin de mettre à jour l'analyse prospective et permettre de valider la faisabilité financière de ces nouveaux projets.

Vie Municipale

MEDIATHÈQUE

La Médiathèque vous invite à participer à ses événements et ateliers pour terminer l'année en beauté :

- Atelier carterie le mercredi 10 décembre de 14h30 à 16h à partir de 7 ans
- Soirée Pyjama « lectures de Noël » le vendredi 19 décembre de 18h30 à 19h30 à partir de 4 ans

Les animations sont gratuites.

Inscriptions par mail à bibliothèqueplumieux@gmail.com

La Plum'Othèque est ouverte le mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h15 à 12h15.

ESPACE SUR DEMANDE

La commune utilise désormais le site « Espace sur Demande » pour réserver les salles et équipements depuis chez vous.

1. Rendez-vous sur le site espacesurdemande.anct.gouv.fr
2. Créez votre compte et cherchez la commune de Plumieux
3. Choisissez l'espace, la date et envoyez votre demande
4. La mairie valide votre réservation et vous recevrez une confirmation par mail.

Le mail arrive dans la majorité des cas directement dans la boîte de réception. Dans de rares cas, il peut toutefois être redirigé dans les mails indésirables. L'expéditeur est identifié comme « **Espace sur Demande** ».

Si vous préférez, vous pouvez continuer à réserver en contactant directement la mairie.

Le mot des Associations

ESAP BASKET

L'ESAP Basket a entamé cette nouvelle saison avec enthousiasme !

Le club compte cette année une équipe séniors et une équipe U13 engagées en championnat. Les débuts sont prometteurs, avec déjà plusieurs victoires recensées.

Le mois d'octobre, placé sous le signe de la solidarité avec Octobre Rose, a également été marqué par une journée de cohésion. Un moment important pour permettre aux nouvelles recrues de faire connaissance avec les joueuses déjà présentes et de renforcer l'esprit d'équipe.

Enfin, le week-end du 25 octobre, nos U11 ont disputé un match amical contre Plessala. Bien qu'ils ne soient pas encore engagés en championnat, ces jeunes basketteuses ont montré un bel avenir prometteur dans la discipline.



PLUMIEUX QU'AILLEURS



COURS D'ANGLAIS

Nous avons repris les cours en septembre et nous nous rencontrons le vendredi soir à la mairie, de Le Cambout. Nous apprenons l'anglais de tous les jours, pour voyager ou pour communiquer avec vos voisins anglais, tous dans une ambiance conviviale avec beaucoup de rire.

Si vous voulez apprendre l'anglais venez nous rejoindre, le vendredi soir de 20h jusqu'à 22h.

Vous pouvez contacter Sue TAYLOR au 0296255897 ou par mail suetaylor@wanadoo.fr



Mots des associations

LE COMITÉ DES FÊTES DE COËTLOGON



Samedi 06 Décembre

Matin (10h00) et Après-midi (14h00)
Randonnées autour de Coëtlogon
Inscription 2€ avec tombola - Tirage à 17h00
Midi - Repas en commun: chacun apporte son pique-nique
Aperitif offert par la municipalité
Fabrication de pain et de fausses à l'ancienne
ou four de la Madeleine - Vendu à la salle des fêtes

REPAS à emporter

JAMBON À L'OS

Pommes de Terre Rôties, Gratatin Dauphinois, Soupes champignons
Fromage, Plon Pétisier

Salle des Fêtes

13€ 8€ moins de 12 ans

A retirer de 16h00 à 19h00

Réservation obligatoire avant le 30 novembre
Cartes disponibles auprès des membres du Comité des Fêtes
02 96 25 64 11 (PMR) 06 98 66 96 23 07 80 46 90 08 (numéros)
Intercom 367666666

Organisateur - Comité des Fêtes Coëtlogon

L'APPEL DE L'ÉCOLE SAINTE ANNE



**Bourse aux jouets, vêtements (0-16 ans)
et articles de puériculture**

Dimanche 30 Novembre

Salle des Fêtes - LE CAMBOUT



LE CAMBOUT (PLUMIEUX)

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
2025**

Marche de 9 kms

Rendez-vous à 9h30 à la salle Jean-Noël
Lagueux
(salle proche de l'église)
Départ collectif à 10h



Ouvert à tous
Participation de 4€
Buvette à l'arrivée
Une donateur pour les dons
Renseignements: 07 60 75 22 87

Informations diverses

ALSH

L'accueil de loisirs « les plumes s'amuse » réouvrira ses portes du 22 au 24 décembre. Les inscriptions seront ouvertes du mercredi 19 novembre au dimanche 14 décembre.

ÉLAGAGE

Pour maintenir notre voirie en bonne état et ne pas gêner la circulation il est important que les propriétaires des parcelles attenantes au domaine public élaguent ou fassent élaguer leurs arbres. Il est possible de le faire par l'intermédiaire d'une opération groupée. Chaque intervention se fera directement par l'entreprise au propriétaire concernée.

PÉRIODE DE CHASSE

Pour votre sécurité, nous vous rappelons qu'en période de chasse, il est fortement conseillé de porter un gilet jaune ou un vêtement fluorescent lors de vos promenades en forêt. Cette précaution permet de vous rendre plus visible aux chasseurs et de réduire ainsi les risques d'accidents.

SYNDICAT DU LIÉ

Le service d'eau potable du syndicat du Lié regroupe 9 communes et dessert 22 000 habitants.

En 2024, les abonnés domestiques ont consommé 74 litres par habitant et par jour.

Le prix du service comprend une part fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120m³ payera 373,68€ en 2025. Sur ce montant, 39% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 41% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20%.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ



La Plum' de l'info

Page 4